



2023/05-20

Envoyé en préfecture le 09/06/2023
Reçu en préfecture le 09/06/2023
Publié le
ID : 095-219505922-20230530-DL20230520-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 25 mai 2023

Date d'affichage : 1er juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mai 2023, le Conseil Municipal de SERAINCOURT, légalement convoqué le 26 mai 2023 s'est réuni salle du Conseil en Mairie, en séance publique sous la présidence de Madame le Maire, Anne-Marie MAURICE.

Étaient présents : M. SCHWEIZER François, Mme CHABRIT Corinne, M. FERREIRA Frédéric, Mme ENEE Candice, M. MAURICE Jean-Pierre, M. ARDITTI Pierre, M. DIGAIRE Sylvain, Mme REUSSARD Véronique, M. BALLOT Yves, M. SIMON Vincent, M. VINOLAS Jean-Louis.

Absente : Mme LOZACH Véronique

Absentes ayant donné pouvoir : Mme RAYSSEGUIER Nadège à Mr Pierre ARDITTI
Mme SCHEMBRI Marie Lyne à Mr François SCHWEIZER

Arrivée de Mr DIGAIRE Sylvain à 19h42

Arrivée de Mme REUSSARD Véronique à 19h56

Ouverture du Conseil à 19h30

Madame le Maire procède à l'appel nominal, le quorum étant atteint, elle constate que la séance peut valablement délibérer.

Mme Candice ENEE est élue secrétaire de séance.

DECISION MODIFICATIVE POUR CORRECTION N° 1 BUDGET 2023 COMMUNE

Les écritures d'ordres dans les sections de « FONCTIONNEMENT » et « INVESTISSEMENT » n'avaient pas été intégrées.

Ces écritures n'ont aucun impact financier sur les comptes de la commune et ne représentent que des régularisations d'amortissement. Le montant de ces régularisations de 110 079,24 € doit être ajouté tant en dépenses qu'en recettes sur les sections « FONCTIONNEMENT » et « INVESTISSEMENT ».

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES

040-198 110 079,24 €
TOTAL 110 079,24 €

RECETTES

040 - 28041582 110 079,24 €
110 079,24 €

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES

042-6811 110 079,24 €
TOTAL 110 079,24 €

RECETTES

042-7768 110 079,24 €
110 079,24 €

Il convient donc de corriger la délibération n°2023/03-04 comme suit :

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à la somme de : **1 642 167,14 Euros**

Les dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à la somme de : **1 109 247,87 Euros**

Voté à l'unanimité



Le Maire,
Anne Marie MAURICE